

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1.50 4. — 7. — 14. —
Etranger 2. — 5. — 8. — 15. —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal N° 14.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
Le Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

Reprise de l'offensive anglaise; progrès à l'est d'Arras.

Les troupes anglaises ont repris leur mouvement offensif contre le front Lens-Douai-Cambrai. Au nord-ouest et au sud-ouest de Lens, elles ont accentué le demi-cerclement de la ville. A l'est d'Arras, elles ont progressé des deux côtés de la Scarpe, dans la direction de Douai. La résistance allemande paraît avoir été extrêmement tenace. Le communiqué de Londres annonce la prise du bourg de Gavrelle, sur la route Arras-Douai, et des lignes adjacentes jusqu'à la Scarpe. Au sud de la rivière, les Anglais ont pris Guémappe, dans le rayon de Monchy, sur un bras de la Sennée. Ils ont fait en tout un millier de prisonniers. Au sud de Cambrai, ils se sont rendus maîtres de la majeure partie du bois d'Havrincourt. Le long de l'Aisne, duel d'artillerie et combats à la grenade, progression française au nord de Sancy, violents corps à corps près de Craonne, tentative de poussée française entre la Ville-au-Bois et Juvincourt. A l'est de Reims, engagements avec péripéties diverses dans les collines de Moronvilliers. Le feu de l'artillerie est en recrudescence le long de l'Yser et au Trentin.

ment, tour à tour italien, français, espagnol, autrichien, allemand, hollandais, et ainsi de suite. La Gazette populaire de Cologne n'a effectivement rien dit de pareil. Un journal catholique est incapable d'une proposition aussi saugrenue. L'organe rhénan s'était, au contraire, donné la peine de réfuter des divagations publiées, dans le sens ci-dessus, par des journaux libéraux d'Allemagne.

Le socialiste Plekhanof, qui vient d'entrer au gouvernement provisoire russe comme ministre du travail, est bien connu en Italie où il demeurait encore il y a quelques jours. Depuis quarante ans, il vivait loin de la Russie. Il était étudiant ingénieur à l'université de Pétrograd lorsqu'il se mit à la tête d'une manifestation socialiste. Ses compagnons furent exilés en Sibérie; lui, il réussit à se sauver à l'étranger, où il était reconnu comme le chef de la sociale-démocratie russe. Depuis longtemps, il demeurait à San Remo, écrivant et dirigeant l'école marxiste internationale.

Les journaux italiens le représentent comme un ennemi de l'Allemagne, qui est, à ses yeux, le champion de l'impérialisme moderne et que les socialistes doivent être par conséquent les premiers à combattre. A peine arrivé en Russie, il aurait télégraphié à sa fille, restée en Italie, que la Russie ne fera pas de paix séparée et qu'elle continuera la guerre jusqu'à la victoire.

Le problème de la main-d'œuvre agricole occupe beaucoup les publicistes en Italie. La mobilisation du 10 % de la population a eu pour conséquence d'enlever tant de bras à la campagne que l'on craint de voir les récoltes rester en souffrance. On a fait des exceptions nombreuses pour les ouvriers des villes qui fabriquent des armes et des munitions, mais on a appliqué rigoureusement la loi aux agriculteurs. Les députés, qui vivent en contact avec le peuple agricole, ont porté leurs doléances à la Chambre. Ils se sont heurtés aux exigences militaires de l'heure présente. Ce n'est pas au moment où se préparent peut-être des événements décisifs, leur a-t-on répondu, qu'il est prudent de ramener à l'arrière des masses de soldats; ce serait un crime, a dit un des membres du gouvernement.

D'entente avec le haut commandement militaire, le gouvernement a toutefois prévu, pour les prochains mois, le licenciement de 180,000 soldats de la territoriale. Du mois de mai au mois de septembre, ils obtiendront un congé de quarante jours.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La « Levée de l'Oriflamme »

La fête de la « Levée de l'Oriflamme » a été célébrée, dimanche, après midi, à la basilique de Saint-Denis (neuf kilomètres au nord de Paris), avec un grand éclat sous la présidence du cardinal Amette, archevêque de Paris.

Par les soins d'un comité que préside Mme la duchesse douairière d'Uzès, et sous la direction de M. l'abbé de Roquetaillade, curé de la basilique, l'église avait reçu une belle décoration; aux murs, des oriflammes, alternant avec des drapeaux tricolores, portaient les armoiries des principales villes de France. La Société des Amis de la basilique de Saint-Denis n'avait rien négligé pour donner à la cérémonie de la « Levée de l'Oriflamme » le caractère d'une fidèle reconstitution de la solennité traditionnelle.

Après le chant des vêpres et du Magnificat entonné par toute l'assistance, Mgr Pons, chanoine titulaire de la primatiale de Carthage, a prononcé une allocution où il a, en termes éloquentes, montré la signification, à la fois religieuse et patriotique, du vieux geste de la « Levée » de cette oriflamme, que les rois de France allaient « prendre » à la basilique au moment de marcher contre l'ennemi.

Puis, le cardinal Amette a béni l'image du Sacré-Cœur, jointe à la grande croix blanche disposée sur l'oriflamme rouge, semée de roses d'or, au-dessous du vieux cri: « Montjoie-Saint-Denis ».

Ensuite s'est faite, à travers l'église et sur le parvis, où l'ostension en a eu lieu, la procession solennelle de l'oriflamme et des reliques de saint Denis et de saint Louis, qu'accompagnait le défilé des bannières des villes d'Alsace et de Lorraine et des autres villes de France encore sous le joug de

l'ennemi. Au cours de la procession se sont élevés de la foule des chants et des prières pour la victoire de la France, tandis que la maîtrise de la basilique exécutait un chant d'honneur à l'Oriflamme.

(On sait que Claire Ferchaud, la « royante de Vendée », demandait que l'image du Sacré-Cœur figurât sur le drapeau national français. A défaut de cet acte officiel, le cardinal Amette aura peut-être voulu réaliser, dans la mesure du possible, le vœu de la « royante vendéenne ».)

Un livre condamné

Mgr Marty, évêque de Montauban, a adressé à tous les prêtres de son diocèse une lettre dont nous extrayons ce qui suit:

Après avoir pris connaissance, pendant la semaine sainte, d'un livre appartenant au cours d'histoire, publié sous la direction de M. G. Monod, écrit par E. Driand, et portant ce titre: Histoire de la civilisation, histoire ancienne et moyen âge, enseignement secondaire des jeunes filles (4<sup>me</sup> année), nous avons regardé comme un grave devoir de conscience de condamner ce livre du haut de la chaire, le saint jour de Pâques, devant l'immense foule qui emplissait notre cathédrale.

La conclusion naturelle et nécessaire des pages 259-265 de ce livre hypocritement insincère, c'est, en effet, que Jésus-Christ n'est pas Dieu.

Pendant que l'ennemi du dehors frappe à coups redoublés sur le corps meurtri de la France, au dehors, on travaille à faire mourir son âme. Votre devoir et le nôtre est d'empêcher que ce travail ne s'accomplisse.

Les Jésuites en Allemagne

Le Conseil fédéral allemand a décidé d'adhérer au vote du Reichstag portant abrogation de la loi qui interdit à la Compagnie de Jésus de fonder des établissements en Allemagne et aux membres de la Compagnie individuellement d'exercer le ministère sacré ou l'enseignement. Au début, il était même interdit à tout Jésuite de résider en Allemagne, si ce n'est là où la police le permettait.

Le décret d'abrogation a été signé par l'empereur, au quartier général, le 19 avril, et contresigné par la Chancellerie impériale. C'étaient les dernières formalités constitutionnellement requises.

Le Conseil fédéral s'est également rallié à l'abrogation du paragraphe de la loi allemande sur les associations qui interdit l'emploi d'une autre langue que l'allemand dans les réunions publiques. Enfin, le gouvernement de Prusse a rapporté les ordonnances qui empêchaient l'enseignement religieux en langue polonaise dans les écoles des provinces de l'est.

Ces décisions, ainsi que le message de Guillaume II promettant le droit de suffrage universel aux citoyens prussiens, sont le fruit de la révolution russe. Le nouveau régime de Russie ayant aboli les lois d'exception dans le domaine politique et religieux et réalisé l'égalité des citoyens devant la loi, le gouvernement de Berlin a senti qu'il était temps de jeter au vieux fer l'arsenal législatif anticatholique, antidémocratique et antipolonais.

La loi contre les Jésuites fut une riposte au Syllabus et à la proclamation de l'infaillibilité pontificale. Le Reichstag avait renchéri sur le gouvernement. Celui-ci n'avait pas proposé une proscription générale des Jésuites dans tout l'empire; il entendait laisser aux autorités des divers Etats la faculté d'agir comme bon leur semblerait. Mais la majorité du Reichstag ne voulut pas que les Jésuites pussent demeurer en paix là où des autorités bienveillantes ne se décideraient pas à leur appliquer la loi. Ainsi, le régime de proscription fut iniquement imposé aux autorités catholiques comme aux autres. Il a fait l'objet de constantes protestations de la part du Centre, qui a multiplié les motions pour le faire abolir. Le Centre obtint un premier succès en 1894, en faisant adopter sa proposition par le Reichstag; il fallut un vote concordant du Conseil fédéral et celui-ci le refusa; il consentit seulement à ce que les Rédemptoristes et les Pères du Saint-Esprit, qu'on avait compris dans la proscription comme affiliés aux Jésuites, fussent exceptés de la loi.

En 1899, le Reichstag vota de nouveau l'abrogation des mesures contre la Compagnie de Jésus. Le Conseil fédéral rimba encore; toutefois, il céda sur un point: il consentit à ce qu'on permit aux Jésuites individuellement de résider en Allemagne où il leur plairait. Depuis lors, l'application de la loi avait éprouvé divers adoucissements.

La presse politique a favorablement accueilli la décision du Conseil fédéral; il

faut excepter toutefois quelques organes nationaux-libéraux. La pangermaniste Taegliche Rundschau se distingue par la violence de ses récriminations.

Les commentateurs de la Gazette de Francfort sont particulièrement intéressants. Le grand organe démocratique rappelle que les promoteurs de la loi contre les Jésuites avaient voulu, par cette mesure et par les autres qui la suivirent, au cours du Kulturkampf, protéger la jeune unité allemande contre « l'influence dissolvante » de l'esprit international du catholicisme. On croyait parfaire ainsi l'unité morale du pays.

Mais aujourd'hui, la plupart des partis qui ont coopéré à la loi contre les Jésuites pensent là-dessus tout autrement qu'à l'époque, et y ont des gens qui déconseillent la mesure qu'on allait prendre. Mais on était inquiet (de la promulgation du Syllabus et de l'infaillibilité pontificale) et ce qui contribuait à cet état d'alarme, c'est que, dans les milieux protestants, on était alors fort peu instruit des choses de l'Eglise. Pourquoi, aujourd'hui, le Syllabus ne donne-t-il plus de soucis? Il n'est point abrogé, cependant, ainsi qu'en ont témoigné les actes de Pie X, et d'ailleurs l'Eglise catholique ne revient jamais sur des actes de ce genre. Mais on a pu se convaincre qu'elle sait tolérer et qu'il ne faut pas tout de suite voir dans ses thèses un programme de guerre politique. En 1872, on crut devoir faire une petite loi et on tomba d'abord sur les Jésuites, dans lesquels, depuis la Contre-Réformation, le protestantisme voyait des ennemis exceptionnellement dangereux. Idée vraie ou fausse, selon qu'on voudra. Ce qui n'était pas vrai, en tout cas, ce sont les histoires extraordinaires qu'on racontait alors sur l'action des Jésuites et qui ont encore cours aujourd'hui. La seule chose vraie est que les Jésuites exercent une grande influence dans l'Eglise catholique. Mais la raison de cette influence est bien simple: c'est qu'il y a parmi les Jésuites nombre d'hommes de première valeur par l'instruction et le talent et qui déploient beaucoup de zèle. Mais c'est là le secret de l'influence dans tous les domaines de la vie, et, si l'on s'alarme d'une influence de ce genre, il n'y a pas autre chose à faire que d'employer les mêmes moyens pour la combattre. C'était une grosse erreur de s'imaginer qu'en s'attaquant aux Jésuites on ne touchait pas à l'Eglise, et qu'on s'en prenait à une institution en quelque sorte hors cadre. Rien de pareil n'est possible avec l'Eglise catholique. Quand on fait une loi d'exception contre les Jésuites, on met l'Eglise elle-même sous un régime d'exception. C'est ce qui est malheureusement arrivé dans le Kulturkampf; nous disons « malheureusement », non seulement à cause du principe, mais à cause des conséquences. On peut, au surplus, mesurer le changement qui s'est accompli dans une partie de l'opinion protestante, à l'égard des Jésuites, par le fait que des théologiens protestants recommandent aujourd'hui les exercices spirituels de saint Ignace comme moyen d'éducation de la volonté.

La décision du Conseil fédéral allemand a fait surgir la question de savoir si les législations particulières des Etats qui avaient déjà pris des mesures contre la Compagnie de Jésus, avant l'édit général de proscription, rentrent en vigueur, après l'abrogation de cet édit. Cette question intéresse notamment la Saxe, qui a interdit aux Jésuites tout établissement sur son territoire déjà en 1831; le Wurtemberg, où les Jésuites ne sont pas formellement proscrits, mais où il faut une loi pour autoriser leur présence; le grand-duché de Bade, où l'admission des Jésuites dépend d'une permission gouvernementale à donner par voie de décret, et même la Bavière, où il existe une formalité analogue. Quelques journaux libéraux ont opiné que ces législations particulières gardaient leur vertu et que les Etats pourraient continuer à traiter la Compagnie de Jésus comme bon leur semblerait. Mais la presse catholique démontre que ces diverses lois ont été abrogées en 1872 par la loi d'empire, qui substituait sa prohibition générale à leurs défenses particulières. Pourrait-on les faire revivre? Les catholiques protestent que ce serait inadmissible; car l'intention manifeste du législateur impérial, en abrogeant l'édit général de proscription, a été que les Jésuites jouissent dans tout l'empire des mêmes droits que les autres citoyens.

Nouvelles diverses

A Paris, le bruit court que le roi de Grèce Constantin aurait été arrêté. — Par qui?

L'état de Sarah Bernhardt, tombée malade à New-York, serait désespéré.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 22 avril

Communiqué français du 23 avril, à 3 h. de l'après-midi:

Pendant la nuit, grande activité des deux artilleries au sud de Saint-Quentin et entre Soissons et Reims. A l'est de Craonne, le très violent bombardement qui précédait les préparatifs d'une attaque a été vigoureusement contre-battu par nos batteries. L'attaque ennemie n'a pu se produire.

En Champagne, de fortes attaques allemandes dirigées hier vers 18 h. contre le saillant au nord-est de Mont-Haut ont été brisées par nos feux d'artillerie et de mitrailleuses. L'ennemi a renouvelé cette tentative pendant la nuit sur la crête que nous tenons dans le massif de Moronvilliers. La lutte a été très vive sur certains points, et s'est terminée partout à notre avantage. A l'est de Saint-Mihiel et en Woëvre, nous avons repoussé deux coups de main exécutés par de forts détachements ennemis, un au bois Ailly, l'autre sur les tranchées de Calonne.

Dans les Vosges, une tentative ennemie au sud du col Sainte-Marie n'a eu aucun succès.

Communiqué allemand du 23 avril:

Groupe du Kronprinz Rupprecht: Entre Loos et le chemin d'Arras à Cambrai, le combat d'artillerie a continué hier. Au nord-ouest de Lens, des détachements d'offensive anglais sont entrés dans un élément large de 1500 mètres de notre tranchée la plus avancée. Ils ont été repoussés par une contre-attaque. Aussi, pendant la nuit, le feu est resté fort. Ce matin, après un feu roulant, des combats d'infanterie commenceront sur un large front.

Groupe du Kronprinz allemand: Durant la nuit, l'activité de feu a été plus intense. Dans l'après-midi, les deux artilleries ont lutté de nouveau avec une violence croissante. Le long de l'Aisne et en Champagne, des combats à la grenade se sont déroulés sur la côte du Chemin des Dames. Une forte attaque française au nord-ouest de Ville-au-Bois a échoué. Entre Prosmes et la dépression de la Suippe, des poussées n'ont valu aucun avantage à l'ennemi. Sur le Mont Haut, au sud-ouest de Moronvilliers et en entrant dans la position française au sud de Sainte-Marie à Py, nous avons fait plus de cinquante prisonniers.

Groupe du duc Albrecht: Rien de nouveau.

Journée du 23 avril

Communiqué français d'hier lundi, 23 avril, à 11 h. du soir:

En Belgique, lutte d'artillerie plus intense sur divers points du front. Des attaques ont été repoussées par nos troupes. Quelques fractions ennemies qui avaient pénétré dans nos éléments avancés ont été rejetées après un combat corps à corps, faisant des prisonniers entre nos mains.

Entre la Somme et l'Oise, nos batteries ont exercé un tir efficace sur les organisations allemandes. Entre l'Aisne et le Chemin des Dames, nous avons réalisé quelques progrès au cours de la journée du côté de Sancy. La lutte a été particulièrement violente du côté de la Ferme de Heurtebise.

Activité d'artillerie sur le reste du front.

Communiqué anglais d'hier lundi, 23 avril, à midi:

Ce matin, à l'aube, nous avons attaqué sur un front étendu, sur les deux rives de la Scarpe. La lutte se poursuit; nos troupes progressent favorablement.

Nous avons pris, pendant la nuit, le reste du village de Trescault, sur la route de Cambrai à Bapaume.

Nous nous sommes emparés également de la plus grande partie du bois de Havrincourt.

Communiqué anglais d'hier lundi, 23 avril, à 10 h. 45 min. du soir:

La lutte s'est poursuivie sans interruption aujourd'hui sur les deux rives de la Scarpe, et nous avons réussi à emporter plusieurs positions ennemies des plus importantes. La journée s'est signalée par le nombre et la violence des contre-attaques allemandes, qui ont coûté de lourdes pertes aux assaillants.

Le village de Gavrelle est tombé entre nos mains avec tout le système défensif qui s'étendait sur plus de trois kilomètres et demi vers le sud, jusqu'au cimetière de Roeux.

Sur la rive droite de la Scarpe, nous avons effectué une progression au sud-est de Monchy-le-Preux et atteint le village de Guémappe.

Les prisonniers faits au cours de cette journée dépassent un millier.

Une avance a été effectuée vers la Souchez, au sud-ouest de Lens.

Communiqué allemand d'hier soir lundi, 23 avril:

Sur le champ de bataille d'Arras, il s'est pro-

La Gazette populaire de Cologne, journal catholique, proteste vivement contre l'attribution qui lui est faite d'un article où elle aurait proposé que le Pape fût, obligatoirement,

duit, aujourd'hui, de nouvelles attaques anglaises, qui ont été repoussées avec de lourdes pertes.

Sur l'Asie et en Champagne, violents combats d'artillerie par intermittence. Sur le reste du front, rien de nouveau.

**Les Alliés et la Grèce**

Londres, 23 avril.

A la Chambre des communes, un député a demandé si, en raison des agissements et des déprédations des comitatidjis grecs en Thessalie et du fait qu'ils semblent agir d'accord avec le gouvernement d'Athènes, les puissances qui garantissent l'intégrité de la Grèce envisagent des mesures propres à rendre de tels agissements impossibles à l'avenir.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a répondu :

« Je crois savoir que le général français ayant le commandement en chef des troupes alliées en Macédoine va prendre toutes les mesures rendues nécessaires par la situation. »

**La mission anglaise aux Etats-Unis**

Londres, 22 avril.

Le ministre anglais des affaires étrangères, M. Balfour, est arrivé à New-York avec la mission extraordinaire britannique. Le fait que le ministre des affaires étrangères est à la tête de cette mission, montre que l'Angleterre veut conserver la direction dans les négociations de l'Entente avec Washington. M. Balfour est accompagné par le secrétaire du ministère des affaires étrangères, sir Eric Drummond, le député Malcolm, lord Curcliffe, directeur de la Banque d'Angleterre, le vice-amiral de Chair, conseil naval du ministère des affaires étrangères, et le major-général Bridges, qui a été blessé sur le front.

En Antérieur, M. Balfour et M. Viviani confèrent directement avec le président Wilson et son cabinet, au lieu de nommer une commission spéciale. Le programme des conférences comprendra toutes les mesures de caractère militaire, naval et financier, en relation avec la conduite de la guerre. On examinera notamment la meilleure manière d'employer les forces terrestres et navales américaines, et les mesures à prendre pour l'envoi ininterrompu de munitions, de produits naturels et alimentaires aux Alliés. Enfin, on étudiera un plan général pour la défaire rapide du système militaire allemand et pour un accord dans le but de maintenir la paix permanente et d'empêcher des conflits futurs. A ce propos, on annonce, de plusieurs sources, que le projet d'une alliance mondiale pour la paix a fait de rapides progrès avec la participation des Etats-Unis.

New-York, 22 avril.

La mission Balfour a été accueillie aux Etats-Unis avec un grand enthousiasme. Elle a été reçue à la frontière par des représentants des départements d'Etat de la guerre et de la marine. Elle est partie pour Washington par train spécial. M. Balfour a déclaré, dans une interview, que le but de la mission était de raffermir la coopération de ceux qui désirent une paix durable après une guerre victorieuse.

Washington, 23 avril.

La mission Balfour est arrivée à 3 h. de l'après-midi. Elle a été reçue par MM. Lansing et Springrite. Une foule considérable l'a acclamée.

**La guerre sur mer**

**Sur les navires-hôpitaux**

Paris, 23 avril.

(Officiel.) — Contrairement à toutes les règles du droit des gens et de l'humanité, les Allemands ont annoncé qu'ils torpilleraient les navires-hôpitaux sans avertissement. Dans ces conditions, le gouvernement français fait savoir qu'il embarquera des prisonniers allemands sur ces bâtiments.

**Bombardement de Beyrouth**

Paris, 23 avril.

(Havas.) — Un navire patrouilleur est entré à 5 heures, le 22 avril, en reconnaissance, dans le port de Beyrouth (Syrie). Il a tiré 24 coups de canon, et, après avoir essuyé le feu de la défense, il est reparti sans avoir subi de dommages.

**Un article du « Matin »**

Le Matin n'a pas l'habitude d'y aller par quatre chemins. Mais qu'on s'avoue la finesse de cette invite qui l'adresse à l'Italie :

« Le Corriere della Sera a signalé avant-hier qu'une des premières suites de la double offensive franco-anglaise avait été d'obliger l'état-major allemand à abandonner ses projets sur le Trentin. Nous-mêmes, il y a deux jours, nous avons expliqué à nos lecteurs que les troupes précédemment échelonnées entre la Bavière et Trente avaient été retirées et acheminées vers notre front.

« Le grand journal de Milan constate que cette menace redoutable ayant cessé de peser sur l'aile gauche de l'armée de Cadorna, une activité plus intense devenait possible et souhaitable à l'aile droite, c'est-à-dire sur le front de l'Isongo. Von Falkenhayn, après avoir passé près de trois mois dans la région d'Innsbruck, a quitté ce front pour une autre destination.

« La France n'a pas pour coutume de se glorifier des services qu'elle rend à ses alliés. Si la Lombardie eût été à un moment donné sérieusement menacée par une formidable offensive austro-allemande, c'est avec joie que les troupes anglaises et les nôtres auraient participé à sa défense.

« En attirant sur nous par une puissante attaque le gros des réserves germaniques, nous avons fait mieux que d'envoyer des hommes à l'Italie, nous lui rendons possible de collaborer elle-même à l'œuvre commune, conformément à son tempérament, c'est-à-dire par une vigoureuse offensive. »

**La révolution russe**

**Le successeur du grand-duc Nicolas**

Pétrograd, 23 avril.

Le général Ioudenitch, commandant en chef des troupes du Caucase, a été désigné pour succéder au grand-duc Nicolas comme gouverneur général du Caucase.

**Nouveau parti**

Pétrograd, 23 avril.

Un nouveau parti radical s'est constitué à Pétrograd sous la direction de l'écrivain Maxime Gorki. Son programme tend à l'institution d'une république démocratique basée sur l'autonomie administrative et le principe des nationalités.

**Pétition ukrainienne**

Suivant le *Russkoïe Voïta*, un groupe d'hommes politiques ukrainiens aurait envoyé au prince Lvov, président du Conseil des ministres russes, le télégramme suivant :

« Nous nous référons aux principes de liberté politique, nationale et religieuse proclamés par le nouveau gouvernement et maintenons notre égalité de droits sociaux, culturels et politiques en union avec le peuple moscovite. Nous vous prions de mettre immédiatement en liberté les Ukrainiens et les Galiciens qui furent, à la suite de fausses dénonciations, emprisonnés ou bannis, sur l'ordre du comte Bobrinski, ex-gouverneur général des territoires occupés. La liste des suspects fut dressée par l'état-major chargé des actes politiques, qui siègeait dans la ville de Lemberg.

« Par l'activité criminelle du comte Bobrinski, des milliers d'intellectuels ukrainiens ont été fusillés et un plus grand nombre encore sont morts dans les prisons et en Sibérie. La presse ukrainienne a été entièrement abolie.

« Les Ukrainiens demandent maintenant la mise en liberté de tous les prisonniers ; ils demandent en outre que les évêques (schismatiques) Eulogé, Antoine et Vitalé, qui firent des conversions à la religion orthodoxe par la force, soient destitués de leur charge et le comte Bobrinski immédiatement arrêté. »

**IL Y A UN AN**

24 avril 1916

A Verdun, violents combats sur le versant oriental du Mort-Homme.

IncurSION d'une escadre anglaise sur la côte de Flandre et d'une escadre allemande sur la côte orientale d'Angleterre.

A Dublin (Irlande), explosion d'un mouvement insurrectionnel visant à l'établissement d'une république irlandaise. Les troupes du camp de Curragh maîtrisent l'émeute.

**Echos de partout**

**LA VIE FRANÇAISE EN 1916**

**De La Guerre Joyale :**

La grande guerre est terminée depuis nombre d'années.

Nos poëtes, magnifiques de gloire, ont quitté leurs tranchées et repris avec ardeur leurs travaux interrompus.

Depuis les traités immortels, le poëte règne sur le monde ; ses mètres sont devenues universelles.

Il n'y a plus d'habitations nulle part. Les cités, les bourgs, les villages, les hameaux, bâtis sous terre, sont reliés par de larges boyaux où circulent les trains, les automobiles, les voitures, les cyclistes, etc. Chaque genre de locomotion a une voie double spéciale, l'une pour aller, l'autre pour le retour.

Toutes les maisons ont une fosse d'entrée aboutissant aux différentes artères de la cité. On y pénètre à l'aide du descendeur électrique pour visiter successivement : le ras-de-terre, les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e sous-sols, etc. Les édifices publics sont construits sur le même style.

Les églises n'ont plus de cloches ; les cloches sont remplacées par des crapouillots à répétition et de différents calibres qu'on charge à blanc.

Les théâtres ont une profondeur de 50 mètres. Au niveau du boyau, la scène, puis, le poulailler ; au-dessous, les secondes, les premières et, tout en bas, les fauconils d'orchestre.

Le rideau est remplacé par un clayonnage fixe recouvert de rubéroïle. On ne voit les acteurs et la scène que par des miroirs mobiles fixés par le centre au plafond, et par de hauts périscope à tiges articulées. (Ces deux spectateurs du parterre donnent l'illusion des hautes cheminées d'usines d'il y a quinze ans, vues dans l'onde claire des rivières.)

**MOT DE LA FIN**

Il y a, au Palais de Justice de Paris, un magistrat très spirituel qui se délasse de ses cudes travaux juridiques en troussant des plaintes généralement réussies.

La dernière œuvre contient ces trois vers :

Quand on parle en jugement,  
Il faut tâcher d'être comble,  
Pour être puni justement.

**L'influence du canon sur l'atmosphère**

A l'hiver particulièrement rigoureux que nous avons subi cette année succède un printemps détestable. Pluie, vent, froid, retour de neige, aucune intempérie ne nous est épargnée. Cette persistance du mauvais temps a suscité dans le public maintes observations. On a cru remarquer, en effet, qu'il y avait coïncidence entre les périodes de dépression atmosphériques et les grandes luites d'artillerie qui précèdent et accompagnent les offensives. Sur le front franco-allemand, de nombreux soldats ont observé que, à la suite d'une canonnade intense, le régime des vents était modifié.

M. Angot, directeur du Bureau central météoro-

logique, à Paris, a pris nettement position contre cet effet du canon et a déclaré :

« Il n'y a aucun rapport entre les luites d'artillerie et le mauvais temps. Les statistiques prouvent de façon indiscutable qu'il a fait très beau à certaines périodes de canonnade intense et très mauvais pendant les périodes de calme absolu. La guerre n'a rien changé aux lois qui régissent l'atmosphère. »

**Confédération**

**A la commission de gestion**

du Conseil des Etats

La commission de gestion du Conseil des Etats siège ces jours-ci, au palais fédéral.

Hier, à la séance de l'après-midi, M. Reber, de Schwytz, a rapporté sur le Département de l'agriculture. Aujourd'hui, M. Python rapporte sur le Département politique.

**L'élection de Zurich**

On nous écrit de Berne :

L'issue du premier scrutin pour l'élection d'un conseiller national, à Zurich, en remplacement de feu M. Billeter, n'est pas très réconfortante pour les radicaux. On sait que, en 1912, les radicaux ont partagé la ville et la banlieue de Zurich en deux arrondissements, l'un embrassant les quartiers ouvriers, et les cinq sièges, l'autre les quartiers bourgeois et les campagnes, avec sept sièges. Ce dernier arrondissement était considéré comme absolument sûr par les radicaux. En 1913, dans une élection partielle, le candidat radical obtint 10,700 voix, et le socialiste, 5500. Or, dimanche, le grand industriel Syz, porté par les radicaux et appuyé par les démocrates, n'a réuni que 9200 voix, tandis que les deux candidats d'extrême-gauche, M. Kästli, socialiste, et M. Wirz, socialiste, faisaient ensemble 9400 voix. Il y a bien là quelque raison de les inquiéter ; personne ne peut savoir ce qu'apportera le scrutin de ballottage. Les grandes villes échappent peu à peu au parti radical.

**La révision du code pénal militaire**

On nous écrit de Berne :

Depuis bientôt trois semaines, une commission d'experts s'occupe, à Berne, de la révision du code pénal militaire et discute un avant-projet élaboré par M. le professeur Ernest Hafter, de Zurich.

Parmi les experts, qui sont au nombre de vingt-trois, il y a le colonel Blanchod, juge d'instruction cantonal, à Lausanne ; le major Albert Calame, conseiller d'Etat, à Nuchâtel ; le major Corveon, auditeur, à Vevey ; le professeur Gautier, le major Maunoir, conseiller national, le D<sup>r</sup> Logoz, privat-docent, à Genève ; le colonel de Courten, juge cantonal, à Sion.

On assure que les débats sont animés d'un grand esprit de conciliation et que les concessions destinées à adoucir la rigueur du code actuel sont nombreuses.

**Pour les sourds-muets**

Il s'est constitué, à Lausanne, une « Société romande pour le bien des sourds et des sourd-muets », dont le siège est à Genève.

Cette société est une section de la « Société suisse pour le bien des sourds-muets » ; elle désire s'intéresser au bien-être des nombreuses personnes atteintes de surdité, comme d'autres sociétés s'intéressent depuis longtemps au sort des aveugles.

La question des sourds-muets est urgente. On n'a pas tout fait lorsqu'on a placé les enfants dans des instituts ; il faut encore s'occuper d'eux, veiller à leur apprentissage, organiser des cours de perfectionnement de lecture facile pour faciliter les rapports sociaux. La Société romande signalera aux diverses confessions les solitaires qui auraient besoin de secours religieux. Avec la collaboration du comité central suisse, elle instituera un bureau de renseignements et cherchera à créer un asile suisse pour sourds-muets.

Dans sa dernière séance, le comité de patronage a nommé un comité d'action où tous les cantons romands sont représentés.

Les personnes désirant s'intéresser à l'œuvre peuvent devenir membres de la société en versant leurs dons ou une cotisation minimum de 2 fr. au compte de chèques postal N<sup>o</sup> 1.1300, à Genève. Toute personne qui en fera la demande au bureau de M. Ch. Odier, 5, avenue Gaspard Vallette, à Genève, recevra des statuts de la société.

**CANTONS**

**ZURICH**

Les employés au service militaire. — Vu le renchérissement de la vie et la longue durée de la guerre, le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil d'abroger l'arrêté de novembre 1914 concernant les réductions de traitement des fonctionnaires et employés mobilisés des services publics.

**TESSIN**

Choses locarnaises. — On nous écrit de Locarno :

Après huit mois pendant lesquels notre ville a été sans secrétaire communal, la municipalité a élu, hier au soir, à cette charge M. le professeur Bacchetta, inspecteur des écoles.

L'élu est d'Aiano.

« Le journal hebdomadaire, la *Difesa*, qui avait été créé pour combattre le monopole communal des affichages donné à la Société générale d'affichage de Genève, cesse sa publication. A sa place paraîtra *Il Britto*. La raison d'être de la *Difesa* disparaît, par le fait qu'on a proposé au conseil communal de rapporter le règlement qui défendait les affichages sur la

propriété privée, lorsque l'affiche est lisible depuis le sol communal.

« La *Difesa* a obtenu gain de cause. Grève. — On nous écrit de Lugano :

Les tailleurs de pierre se sont mis en grève. Les grévistes sont au nombre de 250. L.

**VALAIS**

L'affaire de la Banque cantonale. — Les irrégularités dont nous avons parlé hier se sont passées au siège central de la Banque cantonale, à Sion, et non à la succursale de Brigue.

**GENEVE**

Les beaux testaments. — Un riche Argentin, M. Nordmeyer, qui habitait le Grand-Saconnex, et qui vient de mourir, à Lausanne, a légué 50,000 fr. à l'Hospice général de Genève. Le défunt a fait d'autres legs particuliers, qui atteindraient le million.

**Le général Wille**

**et l'agriculture**

La Suisse a aujourd'hui un important problème à résoudre : assurer à la fois sa défense nationale et son avenir économique, garder ses frontières et cultiver ses champs.

Il est intéressant d'avoir sur cette question l'avis du commandant en chef de notre armée. Le général Wille a exposé son opinion à un correspondant de la *Tribune de Genève*. Voici les plus importantes de ses déclarations :

« Il est tout d'abord inutile de songer à restreindre les contingents que nous avons actuellement sur pied, a dit le général. C'est le strict minimum nécessaire pour nous mettre à même de parer à une surprise toujours possible et de donner, aux belligérants la garantie matérielle que nous sommes disposés à défendre contre quiconque notre neutralité. Ah ! si quelqu'un pouvait nous donner l'assurance que nous ne risquons absolument rien, comme nous ne risquons avec joie nos soldais chez eux pour ne garder aux frontières qu'un cordon douanier et sanitaire ! Mais qui pourrait nous donner cette garantie et cette assurance ? Nous ne croyons nullement que nous soyons menacés d'un côté ou de l'autre ; nous avons même la persuasion qu'aucun belligérant ne songe à nous attaquer. Il reste les surprises, les incidents de manœuvre, les accidents stratégiques impossibles à prévoir. Cela suffit pour que nous nous tenions prêts à tout.

« Après toutes les dépenses et les sacrifices que nous avons consentis depuis 1914 pour que notre armée soit prête et à la hauteur des circonstances, il serait insensé qu'un incident nous trouvât aujourd'hui en état d'impréparation et en défaut de vigilance.

« C'est donc le premier devoir de la direction de l'armée de se préparer encore, elle et ses troupes, à toute éventualité. Et pour que cette tâche puisse se poursuivre avec succès, il faut que les chefs responsables sentent derrière eux le peuple résolu, confiant et unanime dans son esprit de sacrifice et de dévouement. Il faut que chaque citoyen, chaque soldat se pénétre toujours plus du sentiment national qui lui impose un devoir de vigilance et de solidarité. Pour cela, il suffit que chacun songe aux sacrifices bien autrement élevés qu'acceptent les pays qui nous entourent et même d'autres neutres. Ainsi, la Hollande entretient sur pied de mobilisation, depuis 1914, toute son armée d'hiver, c'est-à-dire, proportionnellement à la population, un nombre de soldats bien plus élevé que celui que nous avons actuellement sous les drapeaux.

« Ces diverses considérations doivent nous faire comprendre l'impossibilité où se trouvent nos autorités militaires de diminuer nos effectifs, même en présence de l'angoissant problème agricole. »

« D'ailleurs, le commandement de l'armée est loin de se désintéresser de la question. Les levées de troupes se font le plus possible en tenant compte des nécessités agricoles des diverses régions. Ainsi, les troupes des cantons viticoles ne sont généralement pas mobilisées au moment des travaux de la vigne et des vendanges ; on laisse les bataillons essentiellement montagnards à la maison à l'époque des travaux de l'épave, etc. Mais comme, dans la plupart des régiments, il y a des armablés, des agriculteurs et des vigneronnes, il est impossible de satisfaire tout le monde.

« Pour remédier à cela, on accorde aussi généralement que possible des congés. Le 25 % des troupes mobilisées peut être en même temps en congé.

« C'est une large proportion. Mais elle ne peut suffire aux demandes, qui sont excessivement nombreuses. Dans chaque unité, il y a un officier qui est spécialement chargé d'examiner les multiples demandes de permission et de rapporter à ce sujet, en tenant compte des circonstances dans lesquelles se trouve chaque solliciteur. Ici encore il n'est pas possible de donner satisfaction à tous les soldats.

« Parmi les palliatifs apportés encore à notre situation difficile, il y a l'utilisation, par nos paysans, des chevaux de l'armée, qui rendent de précieux services dans certaines régions ; l'établissement des laboraux de mise sur pied, où l'on évite, autant que possible, de mobiliser les troupes de landwehr d'un canton dans le temps où l'épave de cette région est sous les drapeaux.

« Telles sont, a dit le général, les mesures appliquées aussi strictement que possible, de façon à ce que les différentes relèves ne nuisent pas trop à l'agriculture, partant à la vie économique du pays.

« En toute conscience, a dit en terminant le général Wille, nous ne voyons pas ce que nous pourrions faire de plus et une discussion entre autorités civiles et militaires ne réussirait pas à jeter sur la question une lumière nouvelle ni à suggérer un remède plus efficace. D'ailleurs, la responsabilité de la défense nationale qu'on nous a confiée nous impose des devoirs auxquels nous nous tiendrons jusqu'au bout. »

Dans la population et dans l'armée, on com-

prendra mieux, nous en avons l'espoir, après ces déclarations du général, la situation difficile de nos autorités militaires et civiles, et on fera preuve, à leur égard, de plus d'indulgence et de plus d'équité.

**La Suisse et la guerre**

**Nos négociations avec l'Entente**

Contrairement à une information parue dans quelques journaux, les délégués suisses à Paris, MM. Grobet et Robert, n'ont malheureusement échoué dans leur mission. Les principaux contingents n'ont pas été modifiés, au cours des négociations, qui ne sont d'ailleurs pas terminées.

Les délégués suisses ont rencontré la meilleure bonne volonté chez les représentants de la France.

**Mort à la guerre**

Le lieutenant-aviateur anglais Mackintosh, vient d'être tué sur le front, au cours d'un combat, dans le nord de la France. On se souvient que Mackintosh avait été arrêté, en Suisse, il y a quelques mois, alors qu'il était correspondant au *Daily Chronicle* et qu'il avait été incarcéré à Berne, en même temps que d'autres journalistes étrangers, inculpés d'espionnage. Le lieutenant Mackintosh avait été acquitté par le tribunal militaire de la 3<sup>me</sup> division. C'est à la suite de ces faits qu'il s'engagea dans l'aviation anglaise.

Il laisse une veuve et trois enfants, qui habitent Gryon.

**L'origine de M. Milloukof**

Le *Journal de Morges* déclare que l'information de l'*Ami de Morges*, selon laquelle le ministre des affaires étrangères russe serait le petit-fils d'un Aubonnais, est erronée. M. Milloukof est Russe d'origine.

**LES AVALANCHES**

**Dans le canton d'Uri**

Une colonne de secours d'Erstfeld a réussi à atteindre la famille de Joseph Huber, enseveli sous une avalanche dans le haut de la vallée. Le père et deux des fils étaient morts. Les fils et un fils ont été retirés des débris de la maison. Le fils, par suite de la frayeur qu'il a ressentie, a perdu l'usage de la parole.

Le danger d'avalanches continue à être très grand dans la vallée de la Reuss. On a évacué des maisons, qui étaient menacées.

La ligne du chemin de fer de Gurtnellen est ouverte à la circulation.

**Dans le canton de Glaris**

L'avalanche bien connue de Missenboden est tombée sur la route et la voie conduisant à Elm (Glaris), de sorte que la circulation est interrompue pour plusieurs jours. La masse de neige qui couvre la route a 12 mètres de hauteur.

Une avalanche, descendue de l'Oristock, a trahi l'auge de la Poste, située sur la chaîne des montagnes de Frutt (pâturages situés à 1 heure de la station de Linthal, sur la ligne Glaris-Linthal). Deux garçons ont réussi à échapper à l'avalanche.

**LA VIE ECONOMIQUE**

**Les soirs sans viande en France**

Le régime des deux jours sans viande institué par un décret qui l'imposait à partir de demain, 25 avril, ne sera pas appliqué. Ainsi en a décidé, dimanche matin, le ministre du ravitaillement, M. Viollette, adoptant la nouvelle solution proposée, l'unanimité, par les présidents des divers syndicats de l'alimentation, qui substitue, en effet, à ce régime celui des soirs sans viande, c'est-à-dire que par un second décret abrogeant le premier, il va se terminer, vers la fin de la semaine, aux restaurants et aux hôtels, de faire figurer sur les menus des repas du soir la viande de boucherie. En conséquence, les bouchers seront mis dans l'obligation de fermer chaque jour leurs établissements à 1 h. de l'après-midi.

**FAITS DIVERS**

**ETRANGER**

**Tremblement de terre à Lourdes**

Une violente secousse sismique de plusieurs secondes a été ressentie, hier lundi, dans la région de Lourdes. On ne signale pas de dégâts sérieux.

**Incendie à Valence**

Un incendia a éclaté, l'autre nuit, à Valence (Drôme). Il a pris rapidement d'énormes proportions. Tout un quartier de la ville a été détruit par les flammes. Les autorités ont demandé d'urgence des secours à Lyon.

**Calendrier**

MERCREDI 25 AVRIL

**Fête solennelle de Saint Joseph, époux de la B. Vierge Marie, patron de l'Eglise universelle**

L'Eglise a voulu que saint Joseph, le Père nourricier de l'Enfant Jésus, fût aussi son propre gardien et son protecteur, le Patriarche universel du peuple chrétien. Répondons à l'invitation de l'Eglise par une complète confiance et mettons sans cesse entre les mains de ce grand saint toutes nos peines.



# FRIBOURG

## Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 1<sup>er</sup> mai, à 9 heures.

### PROJETS DE LOIS ET DE DÉCRETS

1. Projet de loi sur la chasse (2<sup>me</sup> débat).
2. Projet de loi fixant les traitements des membres et du personnel du Tribunal cantonal.
3. Projet de loi sur la caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire.
4. Projet de révision de la loi d'impôt sur le commerce et l'industrie, et de l'impôt sur les revenus provenant des traitements et des pensions.
5. Projet de décret allouant une allocation extraordinaire aux fonctionnaires et employés de l'Etat pour 1917.
6. Projet de décret prorogeant les pouvoirs des syndics et des conseillers communaux, des conseillers paroissiaux et des conseillers généraux.
7. Projet de décret ordonnant la déviation de la route Romont-Boulogne en vue de son raccordement au futur passage supérieur d'Arrasens.
8. Projet de décret autorisant une prise de parts de fondateur de la Société coopérative suisse de la tourbe.
9. Projet de décret allouant un crédit supplémentaire à la Direction de l'Intérieur (Office de ravitaillement et de surveillance).

### MESSAGES ET RAPPORTS ADMINISTRATIFS

1. Rapport du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat pour 1916.
2. Demandes de naturalisation.
3. Demandes en grâce.
4. Rapport du Tribunal cantonal pour 1915.
5. Messages et propositions diverses.

### COMPTES

Comptes de l'Etat pour l'exercice 1916. Université. Collège Saint-Michel. Ecole normale de Hauteville. Technicum. Hospice cantonal. Bourse. Asile d'aliénés de Marsens. Caisse d'assurance du bétail. Caisse d'assurance de la race chevaline. Institut agricole de Pérolles. Institut Saint-Nicolas. à Drognens. Pénitencier cantonal de Belle-Chasse.

### NOMINATIONS

1. Nomination d'un membre du Conseil des Etats, à la suite de l'expiration des fonctions de M. Georges Montenach.
2. Nomination d'un membre du Tribunal cantonal, à la suite de l'expiration des fonctions de M. Robert Weck.
3. Nomination de deux membres suppléants du Tribunal cantonal, à la suite de l'expiration des fonctions de MM. François Spycher et Aloys Vonderweid.
4. Nomination du chef de la Trésorerie d'Etat, à la suite de l'expiration des fonctions de M. Emile Emery.

### Chapelle de Postaux

Ces jours derniers, a été placé, à la chapelle de Postaux, le grand portail en fer forgé. Il est d'un très bel effet. Il sort de l'atelier de M. Vogeler, à Eslavayer-le-Lac, et fait vraiment honneur à son auteur. Le dessin en est très grave et dégagé; les motifs centraux, surmontés de roses délicates, en rehaussent le dessin. Il laisse voir, à plusieurs pas de distance, la magnifique statue du Sacré-Cœur, dans toute sa grandeur.

Ainsi s'achève insensiblement le beau monument de la reconnaissance du peuple fribourgeois envers Jésus-Christ, roi des nations.

### Orphelinat de Fribourg

Les examens scolaires de l'Orphelinat auront lieu jeudi, 26 avril, dès 8 heures du matin.

La Commission de l'Orphelinat y invite les personnes qui s'intéressent aux progrès des études de cette institution.

### Tirage financier

Le 14 avril a eu lieu le 28<sup>me</sup> tirage de l'emprunt de l'Hôpital cantonal de 1902.

Séries sorties :

103	1524	1958	1992	2329	2373	2694
104	3626	3828	4112	4208	4354	5028
105	7198	7280	8834	9118	9207	

### Ne vous laissez pas duper

Nous croyons devoir rendre le public attentif aux agissements d'une société anonyme de Genève, qui pratique le placement de valeurs à lots variables par acomptes mensuels. Une personne de notre ville a acheté de cette maison un bon Panama à pour le prix de 237 fr., alors que les bons sont cotés à la Bourse environ 110 fr. Elle a acheté également une obligation Ville de Paris 3 % 1912 (valeur nominale : 300 fr.) pour le prix de 395 fr., soit presque le double de ce que ces obligations valent actuellement. Enfin, ce qui est le comble, cette même personne a acheté pour 105 fr., payés comptant, quatre lots Hôpital cantonal 1902, cotés actuellement à la Bourse 7 fr. 50. C'est là vraiment abusé de la confiance de gens naïfs, qui n'ont que de très vagues notions sur les cotes de Bourse.

### Artisans gruyériens

L'Union gruyérienne des arts et métiers a organisé pour ses membres une course instructive de deux jours dont le principal objectif a été la foire d'échantillons de Bâle. Nos Gruyériens, au nombre d'une trentaine, sont rentrés, ce matin, mardi, enchantés de leur voyage, dont le programme, soigneusement étudié et établi, a été accompli sans un accroc. Ils ont rapporté de leur excursion une moisson d'enseignements des plus précieux.

### Conservatoire-Académie de musique

La rentrée des cours a lieu aujourd'hui. L'inscription des nouveaux élèves a lieu tous les jours, de 6 à 7 h., au bureau du Conservatoire, rue de Morat.

### Institut de Hautes Etudes

Ce soir, à 5 h., conférence par le R. P. de Langendorf, Sujet : L'action de Dieu.

## Le service de placement officiel dans le canton de Fribourg

Il y a quelques jours paraissait le rapport de l'Office cantonal du travail sur l'exercice 1916. Ce rapport contient d'intéressants renseignements sur les conditions du travail pendant la guerre.

Il y est fait mention d'abord des difficultés toujours croissantes du marché du travail, résultant de la dépendance qui existe entre l'exportation et l'importation des marchandises. Dans la construction, par exemple, les prix des matières premières étaient encore abordables au printemps dernier; mais ils n'ont cessé d'augmenter jusqu'à l'automne. On en ressentit les conséquences dans les conditions de travail. Plus des matières premières et l'argent deviennent chers, moins la construction se développe. C'est cette paralysie qui entraîna, pendant le second semestre, une diminution toujours croissante du travail, non seulement pour les maçons, mais aussi pour les charpentiers, les menuisiers, les parqueteurs, les gypseurs, peintres, etc.

Tandis que, d'une part, cette hausse progressive des matières premières, ainsi que le renchérissement de l'argent, influençaient défavorablement l'activité des entrepreneurs, la mise de pied permanente de l'armée troublait sérieusement, d'autre part, la situation, notamment pour les ouvriers agricoles, vachers, charretiers, fromagers, domestiques aptes au service, qui ne purent être placés qu'avec de grandes difficultés.

On peut dire que l'année 1916 a été la plus anormale depuis l'ouverture du bureau, il y a onze ans.

Néanmoins, l'Office du travail de Fribourg vient au sixième rang pour la fréquentation, sur les seize Offices du travail suisses; depuis plusieurs années, il se classe même au premier rang pour le placement agricole.

Pendant l'année écoulée, l'Office a enregistré 5517 places vacantes (3641 pour hommes et 1876 pour femmes). Les demandes de travail ont été au nombre de 5863 (3759 pour hommes et 2104 pour femmes). Il a été effectué 3239 placements, dont 2368 d'hommes et 871 de femmes.

Il a été délivré 380 bons de recommandation pour l'obtention de billets de chemin de fer à demi-tarif au profit d'ouvriers placés au dehors par l'Office.

La répartition des demandeurs de travail inscrits, en 1916, par le bureau pour hommes, est la suivante, d'après l'état civil et l'origine :

Célibataires,	2672;	marisés,	1087;
Fribourgeois,	2962;	autres Suisses,	692;
étrangers,	105.		

Le bureau a signé l'autorisation d'engagement de cinq internés, tous des professionnels introuvables à Fribourg.

L'échelle d'âge des demandeurs de travail du sexe masculin est la suivante :

Etaient âgés de	10 à 20 ans	716
»	20 à 30 »	1436
»	30 à 40 »	659
»	40 à 50 »	517
»	50 à 60 »	325
»	60 à 70 »	97
»	70 ans et plus	9

Classés suivant les groupes professionnels, les ordres se répartissent comme suit :

Offres de travail	Demandes	Placements	
Agriculture	1669	1591	854
Professionnels	636	794	498
Sans profession	577	1374	1016

Dans le groupe des offres de travail, les ordres provenant de l'agriculture ont augmenté de 239. Par contre, les demandes de travail ont subi une diminution, qui est de 500 depuis le début des hostilités. La cause de cette diminution doit être cherchée dans le fait que les hommes aptes au service militaire n'ont pas changé de place, sachant bien qu'il leur serait plus difficile de trouver un nouvel engagement. Une autre cause pourrait être aussi l'émigration considérable du personnel agricole pour la France, comme le prouve la statistique des passeports délivrés en 1916 par la Direction de la Police centrale. Ces passeports ont été délivrés aux professionnels suivants :

Agriculteurs	514
Fromagers	91
Bûcherons	74
Artisans	163
Commerçants, affaires commerciales	84
Employés d'hôtels, garçons d'office, gérants, sommeliers, cavigistes, casseroles	39
Domestiques de maison, valets de chambre	49
Bonnes d'enfants, cuisinières, femmes de chambre, lingères, couturières.	110
Professions libérales	117

Total des passeports délivrés en 1916 1241

L'Administration de l'Office fait suivre ces chiffres des remarques suivantes :

« Ce sont 700 travailleurs agricoles, dont une grande partie mariés, qui, l'année dernière, ont quitté notre canton pour se rendre outre-Jura. Trouveront-ils la chance et la fortune qu'ils sont allés chercher? Nous le souhaitons de tout cœur; mais il est permis d'en douter, car combien trouvent à l'étranger une situation toute différente de celle qu'ils attendaient!

L'avenir impose la solution de deux problèmes : le premier est celui des apprentissages; le second, celui de l'émigration des ouvriers de campagne à la ville ou à l'étranger. En ces temps de guerre surtout, cette dernière question est devenue des plus brûlantes. L'agriculture exige beaucoup de bras, qui ne peuvent pas être recrutés en ville. Dans tous les cas, cette émigration entraîne un affaiblissement préjudiciable des forces du pays. »

Quant au rapport du bureau de placement pour femmes, il mentionne notamment la pénurie de personnel de maison capable. Un grand progrès a été réalisé cependant, grâce aux écoles ménagères obligatoires créés il y a quelques années dans tout le canton de Fribourg. Les jeunes filles munies du certificat final des cours

ménagers trouvent à se placer beaucoup plus facilement.

Une amélioration a été constatée aussi dans l'agriculture. Les jeunes filles acceptent plus facilement aujourd'hui une place à la campagne; il y a quelques années encore, les jeunes campagnardes prétendaient ne trouver un gagne-pain qu'en ville.

Pour le bureau féminin, la répartition des personnes en quête de place, par classes d'âge, est la suivante :

Etaient âgées de	14 à 20 ans	912
»	20 à 40 ans	990
»	de plus de 40 ans	202

Quant à la nationalité, ces personnes se classent comme suit :

Fribourgeoises, 1373; Suissesses d'autres cantons, 584; étrangères, 147. Cherchaient une place de fille à tout faire, 580; une place de cuisinière, 103, et de servante de campagne, 190.

Ces chiffres suffisent à montrer la grande utilité de notre Office du travail, qui non seulement s'occupe efficacement du service de placement officiel, mais qui sait prévoir les difficultés pouvant surgir dans la situation des travailleurs et qui s'efforce de les résoudre.

### Cercle catholique de Romont

On nous écrit :

Les membres du Cercle catholique de la Glâne ont eu leur assemblée annuelle dimanche, à la sortie des vèpres. La salle était comble, bien que la neige tombât comme en plein hiver.

M. le préfet Mauroux, président du comité du Cercle, a ouvert la belle réunion en souhaitant la bienvenue à l'assistance; puis il a lu une dépêche de sympathie de M. le conseiller d'Etat Deschenaux, s'excusant de ne pouvoir se rendre à Romont pour l'assemblée. Il a donné ensuite la parole à M. Grand, secrétaire-caissier du Cercle, pour la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, ainsi que des comptes.

Sur la proposition de M. Pittet, instituteur à Mézières, membre de la commission des comptes, ceux-ci furent approuvés, avec remerciements au dévoué secrétaire-caissier.

Sur la proposition de M. Rouiller, professeur, le comité en charge a été confirmé, à l'unanimité, juste témoignage rendu à son activité.

M. le Préfet a retracé cette activité. Il a rappelé excellemment le souvenir des disparus et salué avec joie ceux qui sont venus combler les vides. Les candidats ont été agréés à l'unanimité des voix.

Relevons la louable coutume du Cercle, qui fait célébrer un office de Requiem pour tous les membres défunts, dans les paroisses où ils sont enterrés.

Les tractanda liquidés, une soirée familiale pleine d'intimité et d'entraîn a terminé l'assemblée.

### Examens de géométrie

M. Charles Mathy, ex-Cormoret (Jura bernois), ancien élève du Technicum, après une courte préparation à l'Institut Sarinà, a subi avec succès, devant la commission fédérale, siégeant à Berne, l'examen complémentaire pour le diplôme de géométrie.

### Eglise de Saint-Maurice

Mercredi 25 avril  
7 heures, procession de Saint-Marc.  
7 1/2 heures, messe chantée.

## CAUSERIE MUSICALE

La série de nos concerts d'abonnements s'est terminée, de façon brillante, par un récital de piano, auquel la Société des concerts avait confié le grand pianiste Emile-R. Blanchet. Débutant par l'œuvre grandiose de la *Fantaisie chromatique* et *Fugue* de J.-S. Bach, il a passé à une suite de compositions modernes.

La *Passacaglia* et *Au jardin du vieux Sérail*, de Blanchet, sont des œuvres de difficultés transcendentes, mais qui restent toujours parfaitement musicales et bien équilibrées; elles ne recherchent jamais l'effet facile. C'est ce que l'on peut dire, du reste, de toutes les compositions de Blanchet, et voilà pourquoi elles ne peuvent pas être accessibles à tout le monde à première audition.

Le prélude en si mineur de Louis Vierne, dont la sonate pour piano et violon nous est restée en excellent souvenir, valut à son interprète un bis et des applaudissements frénétiques.

La fin du programme a été consacrée à Frédéric Chopin. Nous tenons à relever ici que les *Etudes* de Chopin ont, à leur base, une difficulté technique plus ou moins considérable, mais toujours cette difficulté est résolue de façon à permettre à l'idée musicale de dominer et de vaincre. C'est ce qui donne à ces études un charme inappréciable. Quant à M. Blanchet, il les a jouées en musicien et en virtuose d'un goût raffiné.

Ceux qui ne verraient en lui que le froid virtuose se trompent. On ne joue pas la *Berceuse* et l'*Interlude* de l'étude en mi mineur, op. 25, de façon aussi profonde, exquise, avec des sonorités aussi chaoyantes et volutes, sans avoir cette sensibilité dénuée d'afféterie, qui est l'attribut du véritable artiste.

Le succès de cette belle soirée fut très grand. M. Blanchet a bien voulu répéter plusieurs numéros et a gracieusement ajouté le merveilleux prélude n° 24 de Chopin. Nous avons l'impression que le piano à queue Erard est bien l'instrument qui convient le mieux à un jeu aux sonorités aussi merveilleusement variées que débordantes de vie.

## LES SPORTS

### Football

La rencontre de dimanche, entre le Stella I de Fribourg et le Montreux-Narceisse I, renforcée de trois internés anglais, s'est terminée par la victoire des Stelliens, qui ont emporté par 3 buts à 1.

Cette victoire ajoute de nouveaux lauriers à ceux déjà brillants, enclins cette année-ci par le club fribourgeois.

# DERNIÈRE HEURE

## L'offensive franco-britannique

### Commentaire français

Paris, 24 avril.  
(Havas). — La bataille engagée le 9 avril sur le front anglais entre Lens et la Cojeul, après s'être apaisée pendant l'offensive française, s'est rallumée hier lundi.

Les résultats obtenus par nos alliés n'ont pas été moins intéressants que les précédents.

L'attaque a été portée sur trois secteurs. Au nord, ils ont gagné du terrain vers la Souchez, aggravant ainsi la menace de débordement par le sud-ouest, Lens, qu'ils encerclent déjà par le nord-est; leurs progrès ont été importants surtout plus au sud, dans la plaine d'Arras à Douai. Les troupes anglaises se portèrent résolument en avant, sur un front d'une quinzaine de kilomètres, entre Bailleux et Wancourt, et de part et d'autre de la Scarpe. Toute la ligne allemande intermédiaire qui précède la fameuse tranchée Siegfried dans cette région est tombée en leur pouvoir et a été maintenue malgré les furieuses attaques et réactions tentées par l'adversaire pour recouvrer le terrain perdu.

Les gains de nos alliés comprennent, sur la rive gauche de la Scarpe, le village de Gavelle, le long de la route Arras-Douai; à 10 km. à l'est d'Arras, ainsi que le puissant système de défense qui courrait le bourg par le sud et s'étendait sensiblement le long de la route Gavelle-Rieux sur plus de 3 1/2 km.

La chute de Rieux paraît imminente, car les Anglais sont parvenus déjà au cimetière situé à l'entrée nord du village.

Au sud de la Scarpe, une avance a été effectuée à l'est de Monchy-le-Preux. De ce fait, le hameau de Guémappé, à 2 km. au sud, se trouve dégagé.

Plus de 1000 prisonniers ont déjà été dénombrés; mais ce chiffre augmentera sensiblement.

C'est un gros succès tactique et une sérieuse avance vers Douai.

Plus au sud encore, le long du front anglais, la journée n'a pas été moins favorable. L'occupation de Trescault, envahie partiellement dimanche, a été achevée hier. A la suite de la prise de ce village, bâti à l'est du village d'Havrincourt, les Allemands ont dû se retirer de la plus grande partie de ce réduit. Nos alliés, qui en tenaient déjà presque toute la lisière septentrionale, en occupent toute la lisière occidentale et le débordent au sud.

La position va devenir intenable à bref délai. La ville de Marœungin sera découverte, comme l'est déjà plus au sud Le Catelet, ainsi que toute la ligne allemande entre ces deux points, qui constituent le principal obstacle au sud. Cambrai se trouvera directement exposé.

Ces résultats donnent une idée de la valeur des avantages obtenus par les Anglais.

Sur le front français, la situation demeure stationnaire. En dehors du travail violent de l'artillerie, il n'y a guère à signaler que des contre-attaques ennemies énergiques à gauche et à droite de Reims, sur le plateau de Craonne, et dans le massif de Moronvilliers.

### Le sort de la Palestine

Rome, 24 avril.  
L'Idée nationale dit qu'il a été question, à l'entrevue récente des ministres alliés, à Saint-Jean-de-Maurienne, de la Palestine et des Lieux-Saints. Le point de vue de l'Italie, suivant lequel la Palestine serait occupée par des contingents internationaux, quand les Anglais en auraient achevé la conquête, semble avoir prévalu tout d'abord. Toutefois, un autre courant, très fort également, s'est manifesté, proposant l'attribution des Lieux-Saints à la Belgique. Cette solution aurait l'agrément du Saint-Siège.

### Conseil des ministres italiens

Rome, 24 avril.  
Hier, le conseil des ministres s'est réuni deux fois. La séance du matin a duré deux heures et demie, et celle de l'après-midi trois heures. D'importantes décisions ont été prises.

### Contre M. Sonnino

Milan, 24 avril.  
Le *Corriere della Sera* attaque M. Sonnino, qui n'a pas su, dit-il, assurer à l'Italie la place qui lui revient dans le concert des nations.

### Le raid naval de la Manche

Paris, 24 avril.  
On mande de Londres au *Journal* : On croit que le dernier raid de contre-torpilleurs allemands dans la Manche visait M. Lloyd-George, qu'on savait être venu sur le continent à une conférence de ministres alliés.

### Dirigeable anglais perdu

Londres, 24 avril.  
(Officiel). — Un des dirigeables qui a quitté, le matin du 21 avril, le hangar du littoral oriental, pour faire une patrouille, n'est pas rentré. Il est considéré comme perdu.

### Dans la Baltique

Londres, 24 avril.  
L'Agence Exchange confirme les nouvelles de source russe annonçant une prochaine tentative allemande contre Riga. Des navires de guerre allemands ont effectivement quitté Kiel et Libau.

### La mission anglaise aux Etats-Unis

Washington, 24 avril.  
(Havas). — Hier matin, lundi, M. Balfour a visité le département d'Etat et est allé à la Maison Blanche, où il a été reçu par M. Wilson entouré des aides-de-camp militaires et navals. De nombreuses manifestations saluèrent partout l'homme d'Etat anglais.

### Les catholiques américains

Milan, 24 avril.

De Rome au *Corriere della Sera* : M. Carry dit tenir de bonne source que le clergé catholique américain, les cardinaux Gibbons et O'Connell en tête, a adressé une lettre au président Wilson pour approuver son attitude en face de l'Allemagne et l'assurer de la complète solidarité des catholiques de l'Union. « Ce n'est pas par haine, ni par crainte, mais par amour patriotique, dit la lettre, que nous par amour mettons, nous et notre troupeau, à l'entière disposition du président et du gouvernement national, pour que notre chère patrie sorte du conflit plus grande et plus noble encore qu'auparavant. »

### Echange de prisonniers

Londres, 24 avril.

(Officiel). — On a fait à l'Allemagne la proposition du transfert réciproque dans des pays neutres des officiers et prisonniers de guerre de plus de deux ans.

### Les socialistes pacifistes à Stockholm

Copenhague, 24 avril.

(Wolff). — On mande de Stockholm au *Berlingske Tidende* : Le socialiste danois Berghjerg est parti de Haparanda pour Stockholm. Il a eu auparavant une entrevue avec le ministre français Thomas, qui a passé avant-hier par Haparanda, allant à Péterograd.

### En Pologne

Milan, 24 avril.

De Paris au *Corriere della Sera* : L'*Echo de Paris* dit tenir de source autorisée qu'une vive effervescence règne dans les districts polonais occupés par les Allemands. Il y a eu une grève des cheminots et des ateliers militaires de Lodz. A Varsovie, les ouvriers des ateliers des chemins de fer et des fabriques soumises à l'administration allemande ont également cessé le travail.

Le gouverneur allemand a publié trois ordonnances très sévères et paraît décidé à agir rigoureusement.

### SUISSE

#### Grands blessés

Lugano, 24 avril.

Demain, 25 avril, aura lieu, par la Suisse, un nouvel échange de grands blessés italiens et autrichiens.

### Banque cantonale valaisanne

Sion, 24 avril.

Les opérations irrégulières auxquelles s'est livré un employé de la Banque cantonale consistant dans l'admission en portefeuille de billets sans couverture suffisante et en dehors des compétences de l'employé. Elles font l'objet de toute l'attention du conseil d'administration. On a lieu d'espérer que les intérêts de l'établissement pourront être sauvegardés, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des mesures extrêmes. Quoi qu'il arrive, cette affaire ne porte pas atteinte au crédit de l'établissement.

### La tourbe

Berne, 24 avril.

Le syndicat suisse de la tourbe a commencé son activité le 1<sup>er</sup> avril dernier. Ses bureaux se trouvent à l'Hôtel Bristol. A partir du 1<sup>er</sup> mai, ils seront transférés à la Bundesgasse, 34. Le syndicat annonce qu'il s'opposera, par tous les moyens, à la spéculation et à l'accumulation de la tourbe.

### Une auto dans une rivière

Laufen, 24 avril.

Une automobile, conduite par un chauffeur militaire qui avait, semble-t-il, trop bu, et dans laquelle avait pris place un civil et deux soldats, est tombée, près de Liesberg, dans la Birse. Les deux soldats purent se sauver; le chauffeur, blessé, put rester sur la voiture; le civil se noya; le corps n'a pas encore été retrouvé. Le chauffeur a déclaré ne pas connaître le nom de la victime.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de Chant de la Ville. — Ce soir, pas de répétition.  
Cercle d'études de l'Union des Travailleuses. — Réunion, ce soir, à 8 1/2 h., au local.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

du 24 avril

BAROMÈTRE



La guerre souterraine

par le capitaine DANRIT (Lieutenant-colonel Driani)

Jacques se représentait par avance la scène, pour s'y habituer, et se composait déjà une attitude à la fois digne et repentante. Préparatifs bien inutiles : l'adjudant n'était plus dans sa casemate. Comme tous les soirs, le service de nuit assuré, Mustang avait rejoint les adjudants des compagnies voisines, avec lesquels il prenait ses repas à l'auberge de Lessy où s'étaient installées les cantines des détachements. Jacques fut très contrarié de cette absence qui le privait du dévouement, car il comptait sur un accueil orageux et souhaitait mettre au point le plus vite possible son acte d'indiscipline. Debout sur le seuil de la porte, il contemplait avec ennui le mobilier très sommaire de la pièce, faiblement éclairée par une méchante lampe s'alimentant le pétrole, et dont l'adjudant avait soigneusement baissé la flamme avant de partir. Un sol en terre battue, des planches grossièrement assemblées en guise de plafond et de mur, un lit pliant, une table de jardin assistée d'une chaise en bois, le siège sans doute. Aux parois, des tableaux de contrôle, des effets accrochés à un clou, une planche servant d'étagère et supportant tout un bric-à-brac d'objets hétéroclites : des trousseaux de clefs, un képi,

des lampes de mineur, des souliers de repos, voire même quelques livres. — Bon début, pensa-t-il, pendant que ses yeux erraient dans la casemate vide. Pas moyen de s'expliquer avec l'adjudant, qui sûrement, avant de partir au mess, l'avait porté manquant à l'appel de dix-huit heures et demie et signalé au Major de tranchée. Et avec quel motif ! Le bon, certainement, celui grâce auquel la panition fait bouler de neige au fur et à mesure qu'elle monte au chef suprême, en passant par tous les degrés de la hiérarchie. Le précieux document du grand-père arrangerait sans doute tout cela ; mais c'est un principe, dans l'armée, que les réclamations ne sont admises que lorsque la punition est commencée. Et cette escapade resterait peut-être dans ses notes... Et l'épaulette d'officier s'éloignait d'autant ! Le jeune homme n'avait plus qu'un seul parti à prendre : rejoindre son atelier, relever le camarade qu'on avait commandé à sa place, et le renvoyer dans son lit. Demain, on essaierait de s'expliquer. Quelques instants après, le sergent passait devant le poste de garde près du dépôt de poudre et s'engageait dans la galerie, où il avait, quelques heures auparavant, rejoint la corvée du caporal Bernard. Peut-être était-ce encore ce brave garçon qui la commandait. Jacques le souhaitait, car avec lui, il y aurait moyen de s'arranger. Il se calmerait d'abord en le libérant, puis en le faisant profiter, lui et ses hommes, des pro-

visions dont on l'avait chargé à Vaux, et qui lui pesaient lourdement aux épaules. — Sa sœur Odile l'avait en effet approvisionné comme s'il eût dû ne pas revenir de quinze jours. La galerie majeure était déserte ; il en concluait qu'on amonçait ailleurs quelques gros travaux. Il en fut convaincu, car, de cette façon, il n'aurait pas un seul témoin pour attester l'heure à laquelle il était rentré. Dans sa hâte d'arriver, la route souterraine lui semblait longue. En quittant la galerie majeure, il constata que les ampoules électriques faisaient place aux lampes d'autrefois, dites « lampes de mines à courant d'air central ». Sans doute, le circuit électrique n'avait pas encore été poussé dans les rameaux en construction et le sergent le regretta, car le travail avec ces lampes d'une époque surannée, dégagant odeur et fumée, consommant de l'oxygène aux dépens des travailleurs, était infiniment plus pénible. Au tournant du rameau, il se heurta la tête à une conduite en tôle logée dans l'angle supérieur gauche du boisage et reconnut le manchon qui porte au fond des galeries l'air envoyé par les ventilateurs. Pour mieux assurer sa marche, il alluma sa petite lampe électrique, et pressa le pas, précédé du disque lumineux. Un « qui-vive » brutal l'arrêta soudain. La petite troupe se gardait, et c'était le soldat Marquet qui avait été placé là en faction. — Ah ! bon, grommela-t-il, quand Jacques fut arrivé à sa hauteur, j'ai cru que c'était une ronde d'officier avec une lumière pareille ! Et sans s'inquiéter si le sergent lui avait

donné le mot en échange, il s'effaça pour le laisser passer. L'appel de la sentinelle avait annoncé un visiteur au reste de la corvée, qui travaillait au fond du boyau, et toutes les têtes s'étaient retournées. — Ah ! c'est vous, sergent ! Et au son de cette voix Jacques reconnut le petit Bernard et en fut enchanté. De son côté, le caporal avait mis dans son exclamation un peu de l'aigreur qu'il avait ressentie, étant commandé hors de son tour, et beaucoup de la satisfaction qu'il éprouvait soudain à voir arriver son remplaçant. — J'ai eu un peu de retard, fit Jacques. — Je vous crois, sergent ! L'adjudant en était même comme s'il avait eu une alliance ; il parut qu'il avait défendu de vous absenter. Jamais je ne l'ai vu dans un état pareil. J'aime mieux être dans ma peau que dans la vôtre, vous savez ! Mais Jacques ne permit pas au caporal de s'épancher davantage en de longues racontars, où perçait peut-être un peu de rancune et le désir d'effrayer son supérieur. Surtout il ne voulait pas, devant des subordonnés, fournir d'explications et divulguer son escapade. Laconiquement, il riposta : — Eh bien, il se calmera, l'adjudant, voilà tout ! Le silence tomba, lourd. Les hommes, un instant indécis, se remettaient à piocher. Deux d'entre eux attaquaient l'argile du fond de la galerie, deux autres transportaient le déblai dans de petits chariots roulant sur des rails en bois ; un troisième préparait les cadres qui servaient d'appui du coffrage.

Nul ne parlait plus ; afin de dissiper le malaise général, Jacques reprit gaiement : — J'ai prévu que je serais mis à l'amené pour m'être mis en retard. Aussi j'ai apporté de quoi me racheter. Allons, vous tous, laissez les outils et à table ! Voici des provisions pour tout le monde... sur tout pour vous, caporal, qui n'avez peut-être pas dîné, puisque vous supposez pas être de service ce soir. — Si, sergent, car on mange toujours soupe avant de descendre dans la mine, mais si vite ! Je recommencerais sans me faire presser. — Tant mieux ! car le menu est bon, je vous le promets ; pâté, succisole et jambon de Lorraine... Et là-dessus, une bonne bouteille de vin de Thiancourt. — Bravo ! sergent, vous êtes un frère ! (A suivre.)

Sommaire des Revues

Causeries. — Mars 1917 : I. L'homme éduqué de la nature, par J.-J. Berthier. — II. Le cœur et le cerveau. — III. Ne cours pas après ta destinée, par Louise Bernhardt. — IV. La vie chrétienne éclairée et réglée l'existence. — V. L'âne et le cheval. — VI. Adolphe Rette, son évolution religieuse et littéraire par J. Favre. — VII. Mesdemoiselles nos jeunes filles (suite), par Auguste Schorderet, publiciste. — VIII. Le chien-mouton, chien-loup, par Y. IX. Deux coqs, par B. Joachim. — X. Les thèses de doctorat de P.-M. Masson, par J.-M. — XI. L'été fait du bluff, par B. Joachim. — XII. Les voix de mon pays, par Léon Fribourg. — XIII. Mademoiselle Aglaé, par S. Bongard. — XIV. Le mouton comble. — XV. Parce que la mort vient, par Jean Mada. — XVI. Le lion et le crapaud, par B. Joachim.

Mademoiselle Marie Berdoz leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, pieusement décédée, à l'âge de 25 ans, après une longue maladie très chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion. L'enterrement aura lieu à Bal-faux, jeudi 26 avril, à 9 heures. R. I. P.

La Manufacture fribourgeoise de papiers BEAUREGARD, 6 demande un apprenti ou une apprentie de commerce s'y présenter tout de suite.

D' Max Bullet DENTISTE à repris ses consultations

ON DEMANDE une cuisinière pour petit ménage soigné. S'adresser : rue de Lausanne, 5. 2142

POUDRE NOIRE Le dentifrice classique : fluorant, antiseptique, astrigent, blanchissant les dents, évitant maladies des dents et gencives. Préparé par le Dr G. Frelowatz (Korvodon). Se vend dans toutes les pharmacies, etc. à 1 fr. la boîte.

A VENDRE commerce de fromage, beurre, etc., etc. Vente journalière au détail, environ pour 200 fr. sans employé. Reprise, 3000 fr., inventaire y compris. 2150 Offres sous T 22792 L à Publicitas S. A., Lausanne.

LIGUE FRIBOURGEOISE CONTRE LA TUBERCULOSE Nous vous prions de bien vouloir assister à la Conférence avec projections lumineuses que veut bien donner à la Gruesette, jeudi 26 avril, à 8 1/2 heures, M. le Dr Meyer, de Leyrain, sur cet important sujet. Comment préserver nos enfants et nos familles de la tuberculose. Une quête sera faite pendant la conférence en faveur du Dispensaire antituberculeux et du Foyer pour enfants faibles et tuberculeux. P 2072 P 2140

LIQUIDATION TOTALE EGGER & MAYER (transférée Route des Alpes) Vente à grand rabais de tous les articles en magasin : Sautoirs pour dames, chaînes de montres pour messieurs, buvards, portefeuilles, cassettes, boîtes à gants, jardinières, vases à fleurs, etc., etc.

Appartement meublé à louer près de la Gare. Belle situation. Confort. S'adresser sous chiffres P 2079 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches vèlées de la Pharmacie Barbezat PAYERNE Prix du paquet, 1 fr. 20. Depuis 2 paquets, franco.

A LOUER pour le 25 juillet prochain un magasin avec trois vitrines, situé place de la Gare, Fribourg. S'adresser les offres sous chiffres B 3088 Y, à Publicitas S. A., Fribourg.

Mises des vins de la récolte 1916 Cave de l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg Lundi 20 avril, dès 1 h. 30 de l'après-midi Désignation des vases CALAMIN 1916 Vase N° 1 693 litres Vase N° 4 1115 litres Vase N° 2 600 Vase N° 23 890 Vase N° 3 604 RIEUX 1916 Vase N° 15 2985 litres à miser par 500 litres Vase N° 29 1481 Vase N° 30 1528 Vase N° 31 1187 Vase N° 32 1270 Fribourg, le 15 avril 1917. P 2081 P 2144 L'administrateur des vignes et domaines : H. BOCCARD.

Manœuvres On demande de bons manœuvres pour travail à l'atelier Tour Henri.

CHARRETIER parlant les deux langues et connaissant bien les chevaux est demandé pour tout de suite pour une maison de commerce de la place. Intitulé de s'annoncer sans de très bonnes références. S'adresser par écrit, sous chiffres P 2090 F, à Publicitas S. A., Fribourg. 2159

ON DEMANDE domestique de campagne sachant soigner le bétail. S'adresser à Henri Jordan, Gilon-s-Montreux. 2153

bonne domestique connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. S'adresser à M<sup>me</sup> Louis KEUSCH, Fleurier (canton de Neuchâtel). 2157

Domestique de maison Homme sobre, mari de bonnes références, connaissant intérieur et jardin, demandé place. Offres écrites sous P 2087 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vachers, Franco. ON DEMANDE jeunes vachers suisses-français, bons trayeurs. Adresser offres à M. Albert de Mastral, Saint-Saphorin sur Morges (Vaud).

JEUNE FILLE catholique, 16 ans, recommandable, sans tous rapports, ayant passé une année dans famille allemande comme aide de ménage et pour enfants. demande place analogue. Gages selon entente. — S'adr. à M. le Curé de Courtedoux (Jura bernois).

JEUNE HOMME de 18 ans, Suisse allemand, ayant l'intention de suivre le technicum cet automne, demandé en attendant, occupation contre pension et logement, dans bonne maison où il aurait l'occasion de s'exercer dans la langue française. S'adresser par écrit, sous chiffres P 2055 F, à Publicitas S. A., Fribourg. 2117

Chambre meublée A LOUER S'adresser à M<sup>lle</sup> Thurler, rue de Lausanne, 26. 2116

Entreprise Industrielle de la place demandé un correspondant steno-dactylographe expérimenté. Sérieuses références exigées. Faire offres écrites sous chiffres P 2083 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2124

Docteur B. PERRIN PAYERNE de retour

ON DEMANDE pour un hôtel DEDX PERSONNES (au-dessus de 30 ans), l'une pour s'occuper de 3 enfants en bas âge et l'autre connaissant le service de table, entretien des salles, repassage, etc. De sérieuses références sont exigées. S'adresser sous P 775 B à Publicitas S. A., Bulle. 2122

A vendre, dans un grand village de la Haute-Savoie UN HOTEL DE 18 PIECES jardin, grange et écurie. — Prix excessivement bas, avec grandes facilités de paiement. A la même adresse, on demande, pour la France, de bons BUCHERONS bonne rétribution, ainsi que des CHARRETIERS gages, 70 à 100 fr. par mois, logés et nourris. S'adr. à E. BERARD, C<sup>ie</sup> de subsistance 1/2, 2<sup>me</sup> division, en campagne.

PIANO de belle résonance, est à vendre d'occasion à bas prix. S'adr. au N° 54, Grand Rue, Fribourg. 2147

A VENDRE une chienne âgée de 3 ans pure race de Saint-Bernard Adresser les offres sous chiffre P 2050 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2110

A LOUER à Villarpos dans maison bien tenue, un rez-de-chaussée comprenant une entrée, une cuisine, deux belles chambres, débarras, cave, galeas et jardin. Convientrait à petits rentiers ou petit commerce. S'adresser à M. MAGGIO, à Villarpos. 2109

Pour cause de maladie A REMETTRE pour époque à convenir BON CAFÉ avec terrasse, jardin, jeux de quilles et boules. Etablissement situé dans quartier très industriel. Affaire lucrative et à venir. Pour renseignements, s'adresser à Brasserie de Saint-Jean, à Genève. 1790

Hospice J. Daler, Fribourg La commission de construction de ce bâtiment met en soumission la fourniture de mobilier (lits et tables de nuit exceptés). Pour tous renseignements, s'adresser à M. Herlihy, architecte, Bâle, le matin de 8 heures à midi et d'après-les de M. G. Helder, secrétaire de la commission, à Fribourg, rue Bachli, jusqu'à 5 mai 1917. P 2017 F

Compagnie française d'assurance sur la vie de premier ordre DEMANDE Agent général pour le canton de Fribourg Ecrire sous chiffres P 1214 P, à Publicitas S. A., Fribourg. 197

Hoirie de M. Rodolphe GRUMSER Moulins Argentelle Cadres Vitraux Etains Fer forgé Objets d'art 20% de rabais SUR TOUTES LES MARCHANDISES etc., etc.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE contre la grêle Réserves disponibles Fr. 4,686,70 Indemnités payées en 1916 1,339,40 Indemnités payées depuis la fondation de la Société 17,947,70 Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de société, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 24 des conditions. Les sociétaires sont rendus attentifs en outre que la garantie de la Société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps, avant la conclusion de la nouvelle assurance, est étendue à toutes les cultures, à l'exception des prairies et betteraves, des betteraves à fourrage et des betteraves à sucre limitées à l'époque avant le 21 mai. Suivant l'alinéa 7 dudit article 18, tous les dommages survenus après le 20 mai, ne sont pas conséquents indemnités que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur en vertu de l'art. 16. Société suisse d'assurance contre la grêle. Le vice-directeur : E. Lutz.

Nous vous recommandons nos agents énumérés ci-dessus, qui vous donneront tous les renseignements désirés et feront tout le nécessaire pour la conclusion de votre assurance : Fribourg : Béat Collaud, chef de service du Dépt. de l'agriculture ; Saint-Aubin : Louis Ramuz, agriculteur. Romont : Eugène Chatton, député. Rue : François Conus, notaire. Eclis : Jos. Thorin, instituteur. Courmillaux : Louis Anderson, agriculteur. Morat : H. Gunkel, notaire. Moudon : Jean-Bapt. Doussé, juge. Payerne : Ernest Nicod, greffier de paix. 2135-542

A VENDRE machine à coudre SINGER en bon état ; conviendrait pour tailleur habits militaires. Prix très modéré. N° 25, rue de Lausanne, Fribourg. 2098

Papiers peints Immense choix Très bon marché chez M. HOFF, Ameublement et de Tap. à Fribourg.

Moteur électrique à vendre, triphasé, à HP., 125-210 volts, avec tendeur, neuf. Ecrire : G<sup>de</sup> DUKY, Pré de Marché, 9, Lausanne.

A VENDRE 5 pores gris de 100 kg. Of. avec prix, à U 21793 L à Publicitas S. A., Lausanne.

La Salsepareille Model est un Dépuratif & Laxatif qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissent souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 3 fr. 50; 1/4 de bouteille, 5 fr. La bouteille pour la cure complète, 8 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Model & Madriener, rue du Mont Blanc, 9, à Genève. qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.